

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18750 - 73ÈME ANNÉE

## Signature de l'avenant à la Convention canne pour 2017-2021 : la lutte a payé

### Les planteurs obtiennent 6 millions d'euros par an de Tereos



Isidore Laravine, co-président planteur, et Florent Thibault, co-président industriel, ont signé hier un accord qui permet la survie des planteurs jusqu'en 2021.

**La mobilisation des planteurs leur a permis de garantir leur survie jusqu'en 2021 en obligeant Tereos à céder 6 millions d'euros. Ils ont obtenu une hausse du prix de la canne à sucre de 3 euros par tonne pour les 700 premières tonnes livrées, puis dégressive ensuite. C'est le résultat de 3 mois de luttes, marqués par l'occupation pendant 13 jours du parking devant la préfecture.**

**A**u lendemain d'une nouvelle journée de mobilisation, les syndicats de planteurs tenaient deux assemblées générales pour discuter de la proposition d'accord négociée lundi soir.

Après que ces réunions aient abouti sur un accord avec les propositions, les représentants des syndicats et de Tereos ont tenu hier soir à la préfecture une assemblée plénière du

Comité paritaire de la canne et du sucre en présence du préfet de La Réunion, Amaury de Saint-Quentin. Autour de la table, la CGPER, la FDSEA, les Jeunes Agriculteurs, le Syndicat du Sucre et le préfet de La Réunion ont signé le document.

Le texte paraphé hier fait bouger deux valeurs depuis longtemps immuables : l'écart technique et le prix de base au profit des planteurs.

Au total, Tereos cèdera 6 millions d'euros par an aux planteurs. C'est une avancée car au début des négociations, l'industriel ne voulait pas lâcher un centime. Rappelons que grâce à la mobilisation de toute la filière, l'État versera tous les ans jusqu'en 2020 une aide supplémentaire de 28 millions d'euros. Mais cette subvention du gouvernement est versée en totalité à Tereos qui



La FDSEA et Jeunes Agriculteurs ont signé l'accord tout comme la CGPER.

voulait en garder tout le bénéfice. Trois mois d'actions des planteurs dans l'unité ont permis de faire plier un des plus grands groupes sucriers du monde.

L'accord permettra à des planteurs d'obtenir une hausse de leurs revenus sur la base de d'une hausse du prix de la canne cette année de 3,88 euros par tonne.

### 3 euros de plus pour les 700 premières tonnes

L'augmentation se décompose comme suit. Le prix de référence pour une richesse en sucre de 13,8 passe de 39,09 euros la tonne à 40,07 euros, soit une augmentation de 0,98 euro. 1,62 euros concernent des mesures telles que le prix de la mélasse, celui de la bagasse production notamment. Un bonus de 0,44 euro par tonne est également attribué pour les 700 premières tonnes livrées. Cette question a été l'occasion de débats animés lors des assemblées générales des syndicats hier, car les livreurs de plus de 700 tonnes estimaient le gain insuffisant. D'autres planteurs estimaient que les trois mois de mobilisation marqués par 15 derniers jours d'action intensives méritaient mieux qu'une hausse de 3 euros alors que la base des revendications était l'augmentation du prix de la canne à sucre de 6 euros par tonne.

Les planteurs qui mécanisent avec la coupeuse de cannes longues disposeront d'une enveloppe de 500.000 euros pour compenser la perte de richesse en sucre provoquée par l'utilisation de ce matériel. Ceux dont les cannes ont une richesse comprise entre 9,8 et 11,8

seront payés sur la base de 11,8, tandis que les planteurs qui n'arrivent pas à atteindre 9,8 ne pourront être rattrapés que 2 fois par campagne. La sollicitation d'une aide du Conseil départemental pour la cinquantaine de planteurs concernée est à l'étude.

Enfin, les planteurs de canne à sucre pourront diversifier jusqu'à 20 % de leur activité, contre 10 % dans le texte initial.

### Intéressement en bonus

La nouveauté réside dans le versement d'un intéressement lié à l'évolution du cours du sucre blanc en Europe calculée sur l'année précédente. Pour cette année, cette somme s'élèvera à 0,88 euro. L'intéressement sera versé une fois par an, au mois d'octobre.

Au début des discussions, Tereos ne voulait pas lâcher un centime, puis avait fini par proposer 0,49 euro par tonne. Au final, il doit céder 6 millions d'euros par an.

Du côté des responsables syndicaux, l'heure est à la satisfaction. Les planteurs revendiquaient 6 euros par tonne de hausse, ils en obtiennent la moitié. Mais, comme l'indique Isidore Laravine, si la revendication avait été plus faible, les planteurs n'auraient jamais obtenu 3 euros d'augmentation par tonne pour les 700 premières tonnes livrées.

Jean-Bernard Gonthier, président de la Chambre d'Agriculture, estime qu'« on va survivre jusqu'en 2021, on espère qu'il n'y aura pas de catastrophe pour le prix du sucre. Nous suivrons l'évolution des prix avec attention ».

## 2021 se prépare maintenant

Les planteurs ne comptent pas en rester là. Ils veulent dès à présent préparer l'après-2021. Cela passe notamment par la valorisation de nouveaux produits, comme l'acide aconitique, indique Isidore Laravine, co-président de la Commission paritaire de la canne et du sucre.

Pour sa part, Jean-Bernard Gonthier, président de la Chambre d'Agriculture, souligne qu'un combat reste la transparence. Tereos refuse en effet de dire combien rapportent toutes les richesses tirées de la canne, se retranchant derrière le secret des affaires au sujet des ventes de sucres spéciaux qui représentent en volume près de la moitié de la production sucrière, et bien sûr beaucoup plus en valeur.

Le président de la Chambre d'Agriculture plaide pour la création d'une marque de sucre réunionnaise vendue en France et identifiée comme telle, car le sucre roux de canne produit dans notre île est garanti sans OGM.

### Explorer de nouvelles pistes

C'est un point de vue partagé par Frédéric Vienne de la FDSEA. En effet, si Tereos a des difficultés à placer 100.000 tonnes de sucre blanc sur le marché européen, pourquoi ne pas travailler encore plus la valorisation des sucres spéciaux, et utiliser l'autre partie de la production cannière à d'autres valorisations plus sûres que le sucre blanc ?

Une autre piste à explorer est la modernisation du CTICS (Centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre). De nouvelles techniques d'analyse des cannes pourraient révéler une richesse en sucre plus juste et augmenter les revenus des planteurs.

Les trois années qui séparent les planteurs de la négociation de la prochaine Convention canne pourraient donc être mises à profit dans la recherche de nouvelles valorisation, de nouveaux procédés pour que la canne à sucre puisse réussir à survivre à La Réunion malgré la mondialisation des échanges.

**M.M.**

## Edito

# La fin de la protection du contrat de travail en débat

**A** peine la lutte des planteurs s'est-elle conclue par un accord qu'une autre commence. Elle concerne la sauvegarde des acquis du Code du Travail. Le projet autorisant le gouvernement à créer des lois dans ce domaine par ordonnances est devant l'Assemblée nationale. Des députés de La Réunion, Huguette Bello et Jean-Hugues Ratenon, sont déjà intervenus pour mettre en garde contre la menace que fait peser ce texte sur les travailleurs.

Donner les coudées franches au gouvernement dans ce cas, cela implique de cautionner d'importants retours en arrière dans le droit du travail sans que les parlementaires puissent avoir la possibilité de modifier le texte. En effet, la régression sociale menace.

Le projet prévoit en effet la généralisation du CDI de mission. Ce type de contrat aujourd'hui exceptionnel peut être rompu à l'initiative de l'employeur sans que ce dernier puisse être poursuivi devant les tribunaux pour licenciement abusif. Il lui suffit de montrer que la mission pour laquelle le salarié a été engagé est terminée. De plus, la perte d'emploi n'est pas un licenciement économique, mais pour convenance personnelle, ce qui réduit considérablement le montant de l'indemnité versée par Pôle emploi.

Avec une telle loi, il est légitime de se demander quel sera l'intérêt pour un patron de signer un CDI tel que nous le connaissons aujourd'hui, alors qu'il dispose sous la main d'un autre contrat qu'il peut rompre quand bon lui semble. C'est la fin de la protection du contrat.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Parlement européen

# Déclaration de Younous Omarjee suite à la signature de la convention canne

Le député de l'Union des Outre-mer a réagi suite la signature hier de l'accord fixant un nouveau prix de la canne à sucre à La Réunion jusqu'en 2021.



Younous Omarjee.

Après des semaines de mobilisation des planteurs, un accord a été trouvé entre l'ensemble des syndicats et le Groupe industriel Tereos. La convention canne est signée. Je salue l'esprit de responsabilité qui a primé tant du côté des planteurs que du côté de Tereos. Le point d'équilibre d'un bon accord a été trouvé : il réside dans une meilleure répartition de la richesse et une augmentation des revenus des planteurs, soutenable pour l'industrie sucrière dans un contexte dominé par la disparition des quotas sucriers et une concurrence sur le

marché européen et mondial de plus en plus sauvage. Cette double exigence est aujourd'hui satisfaite et nous devons nous en féliciter. C'est bien parce que ce n'est ni Tereos qui gagne contre les planteurs, ni les planteurs qui gagnent contre Tereos, que cet accord est gagnant pour toute la filière canne et pour La Réunion.

Les mobilisations des planteurs, leur détermination et modes d'action raisonnables comme l'ouverture de Tereos ont permis d'avancer vers ce résultat. Rappelons que la proposition de départ de Tereos était une augmentation de 49 centimes du prix de base et que la négociation a permis d'atteindre 2,60 euros et plus de 3 euros avec la prime d'intéressement. C'est 6 millions d'euros de plus de l'usinier vers les planteurs. C'est l'esprit de compromis et de responsabilité qui a fait que les parties aient pu se retrouver à mi-chemin des demandes initiales des différentes parties. Ce point de rencontre garanti les équilibres nécessaires à l'industrie sucrière et permet de réelles avancées pour les planteurs et notamment pour les plus fragiles d'entre eux. L'unité syndicale réalisée autour de l'accord est historique. Je veux rendre hommage aux représentants de la CGPER, de la FDSEA et des JA

qui ont su avec intransigeance défendre les intérêts de la profession et des planteurs. Ainsi que saluer le rôle de Jean Bernard Gonthier, Président de la Chambre d'Agriculture, qui avec intelligence a su garantir les intérêts des planteurs. Le piège des surenchères extérieures a pu être évité.

Au final cet accord marque pour moi la détermination de tous, agriculteurs comme industriels, à poursuivre un chemin commun : celui de la réussite de notre filière canne sucre dans un contexte que nous savons tous difficile. Les yeux de tous sont à nouveau tournés vers l'avenir immédiat, celui de la campagne sucrière et d'un avenir à moyen terme marqué par une transformation en profondeur du marché européen du sucre. Il s'agit dans ce contexte de parvenir à nous maintenir et à poursuivre la valorisation de notre sucre, de notre savoir-faire, de notre excellence. Ce n'est pas un pari facile.

L'autre difficulté se trouve dans l'appréhension d'un marché mondialisé et de plus en plus ouvert à la concurrence. Nous devons là aussi trouver les meilleurs agencements pour nous permettre d'y faire face.

## In kozman pou la rout

### «Si ou i pas la rivyèr an group, kaïman i atak pa ou»

Kozman an o la sé in kozman malgash. Li port dsi la fors é la solidaritè kan ou lé groupé. Lé inportan an parl sa dann in somen konm ni sort pasé. Nou noré pi dir ankor mé la n'ar pa été in provèrb malgash, si mi di par ébzantp : « San traktèr kont Téréos dovan la kaz préfè, lé pli for ké san traktèr éparpiyé d'isi d'laba dann karo d'kann. »... Mé pou arvir dsi lo kozman bann malgash, si ou i travèrs tousèl la rivir é ké kaïman lé an kantité dann lo, ou i konpran kosa i sa ariv aou. Mé soman, si nana sink san pèrsone, apré fé dézord, apré bate de boi dann lo, avèk in sèl volonté d'travèrs la rivir, Kaiman i pé pa fé arien kont zot. Sa lé klèr konm lo d'sours ! Mi lès azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Nb Mi domann éskiz Kaïman pars raprosh azot avèk la préfèktir sansa Téréos sé rabès azot in pé. Mé konm mi di, kan ou i ékri dé foi lo doi dsi klavyé i sava pli vite ké lo sèrvo.

## Conjoncture mondiale

# Les prix alimentaires resteront bas

**L'OCDE et la FAO prévoient un ralentissement de la croissance de la demande, qui maintiendra les prix alimentaires mondiaux à un bas niveau. Cela se vérifiera-t-il à La Réunion ?**

**S**elon la dernière édition des Perspectives agricoles publiée hier par l'OCDE et la FAO pour les dix prochaines années, les prix mondiaux des produits alimentaires de base devraient se maintenir à un bas niveau tout au long de la décennie à venir, sous l'effet d'un tassement de la croissance de la demande dans plusieurs économies émergentes et d'un affaiblissement de l'impact des politiques bioénergétiques sur les marchés.

Les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2017-2026 indiquent que la reconstitution des stocks de céréales, à hauteur de 230 Mt au cours des dix dernières années, ajoutée à l'abondance des stocks de la plupart des autres produits de base, devrait également concourir à contenir la hausse des prix mondiaux, lesquels ont aujourd'hui pratiquement renoué avec les niveaux d'avant la crise des prix alimentaires de 2007-08.

Selon le rapport, la demande par habitant de produits alimentaires de base stagnera, sauf dans les pays les moins avancés. Durant la période considérée, les apports supplémentaires de calories et de protéines devraient provenir essentiellement des huiles végétales, du sucre et des produits laitiers. La croissance de la demande de viande devrait mollir en l'absence de nouvelles sources de demande à même d'entretenir la dynamique précédemment lancée par la Chine.

En 2026, la disponibilité moyenne de calories devrait atteindre 2 450 kcal par personne et par jour dans les pays les moins avancés et dépasser 3 000 kcal dans les autres pays en développement. L'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes n'en demeureront pas moins un problème persistant à l'échelle mondiale, nécessitant une approche internationale coordonnée, constate le rapport.

D'après les projections, la croissance de la production végétale résultera principalement de l'amélioration des rendements, la-



**La baisse des prix sera-t-elle répercutée à La Réunion ?**

quelle contribuera à hauteur de 90 % à la hausse de la production de maïs, les 10 % restants étant à mettre au compte de l'accroissement des superficies.

Dans les secteurs de la viande et des produits laitiers, en revanche, la croissance de la production devrait reposer à la fois sur l'augmentation de la taille des troupeaux et sur une production par tête plus élevée. La hausse de la production de lait s'accélérera par rapport à la précédente décennie, surtout en Inde et au Pakistan. Dans le secteur du poisson, on prévoit que la croissance sera due pour l'essentiel à l'aquaculture et, de tous les produits examinés dans les Perspectives, le poisson d'élevage sera la source de protéines dont la production connaîtra la plus forte expansion.

Les échanges de produits agricoles, halieutiques et aquacoles devraient progresser environ deux fois moins vite qu'au cours des dix dernières années, à un rythme moyen inférieur à 2 % par an en volume pour la plupart des produits. Toutefois, les échanges agricoles devraient mieux résister aux ralentissements de l'économie que ceux d'autres produits. Les exportations devraient rester concentrées dans un petit nombre de pays producteurs pour presque tous les produits, ce qui risque de rendre les marchés mondiaux plus vulnérables aux chocs

sur l'offre.

« Les prix réels de la plupart des produits agricoles, halieutiques et aquacoles devraient fléchir légèrement au cours des dix années couvertes par les Perspectives », a indiqué M. Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, à l'occasion du lancement du rapport à Paris. « Comme on l'a vu par le passé, des événements imprévus peuvent facilement faire dévier les marchés de ces grandes tendances, aussi est-il indispensable que les gouvernements continuent d'unir leurs efforts pour assurer la stabilité des marchés alimentaires mondiaux. Il est également important de penser à l'avenir en cherchant des réponses au défi majeur auxquels se trouvent confrontées l'agriculture et l'alimentation mondiales, à savoir assurer l'accès d'une population mondiale toujours plus nombreuse à une alimentation sûre, saine et nutritive, tout en utilisant les ressources naturelles de façon plus durable et en contribuant de façon efficace à l'atténuation du changement climatique. »

« Selon le rapport, la disponibilité moyenne de calories par personne et par jour va augmenter dans les pays les moins avancés et dans la plupart des économies émergentes », a déclaré M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO. « Mais nous savons aussi qu'il ne suffit pas d'accroître la quantité d'aliments pour éliminer la sous-nutrition et les différentes formes de malnutrition. Il est extrêmement important de donner accès à davantage de calories. La lutte contre la malnutrition est plus complexe : elle passe par une alimentation diversifiée, saine et nutritive, produite de préférence avec une empreinte écologique moins prononcée. »

# Oté

## In finisyon an lo d'boudin ! Mé bravo kant mèm plantèr !

*Kosa k'i kont plis, lo boudin sansa le lo li la kui d'dan ? Sé lo boudin biensir sirtou si li lé bien kui, épisé konm k'i fo avèk lo méyèr zépis i apèl l'apéti. Moin, pou dir azot, mon boush i fé d'lo kan mi pans in n'afer konmsa. Tanka le lo, pétète in zour, in laboratoir va étidyé ali, pou dir anou lo boudin lé bon pou si, lé bon pou la, i soign sosi, i soign sola mé pou zordi la pa lo ka, é rant lo boudin é le lo, nout shoi lé fète. Sak i fini pli mal sé le lo.*

*Pou kosa mi di sa ? Pars, a s'ki paré lindi soir bann plantèr la déménaz z'ot traktèr dovan la kaz préfè é la parti an katriyèm vitès diréksyon l'izine Boirouz, mé zot la pa ariv laba. Zot la disparète dann lo péizaz. Sa la pa in bon fason pou fini in konba ! Noré pi fé inn dé diskour, noré pi fé in pti griyade, noré pi roul in maloya. Arien dann tousala ! La fuite konmsi zot l'avé pèrd la guèr. Landomin la réktifyé in pé l'afer, mé landmin té in pé tar sanm pou moin sirtou ké lo mouvman plantèr, té vinkèr dann so gran bataye la.*

*Pou kosa mi di zot té vinkèr ? Pars Téréos la mok de zot promyé débu kan la propoz azot 47 santime mé aprés son l'anvi d'moké la fané é avèk li sète tout la krétik bann plantèr konm asisté. Biensir zot la pa gingn lo sis éro la rogoumantasyon mé zot la gingn in pé pliské moityé si mi tronp pa... In viktoir pars o moins la fé bouj lo pri dopi karant z'ané l'avé pa boujé.*

*Dizon sa sé in bataye, mé la guèr sar gagné kan nou nora in vré filyèr kann isi La Rényon é nou lé ankor loin d'an avoir in zoutiy konmsa. An atandan si ni pé rogrète in finisyon an lo d'boudin, ni doi di bravo plantèr pou lo konba zot la améné. Konba vinkèr mi anshèu dir.*

*NB. Mi antan déza in pé apré di : « Kosa bann ti plantèr la gingn la dan ? ». Bann ti plantèr i viv pa avèk kann, zot lé mèm dann in gran difikilté mé in zour ou l'ot va fini par romarké bann ti plantèr lé in portan dann la konstriksiyon d'in vré filyèr kann é san zot sé in n'afer i gingn ar pa fé dann bon kondisyon... Pou sak i yèm in pé la téori, mi tienbo de dir azot la kontradiksiyon prinsipal la pa rant gro é pti plantèr, mé rant in l'antropriz néokolonyal é bann prodiktèr rényoné . Dir lo kontrèr sé donn la min bann néokolonyal pou tyé nout prodiksiyon intèryèr.*

Justin